

ASSEMBLEE GENERALE

DIXIEME SESSION

Documents officiels



SEANCE PLENIERE

(SEANCE DE CLOTURE)

Mardi 20 décembre 1955,
à 10 h. 30

New-York

S O M M A I R E

Point 14 de l'ordre du jour :

Election de trois membres non permanents du Conseil de sécurité (*fin*) 545

Achèvement des travaux de la dixième session 545

Point 2 de l'ordre du jour :

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation 555

Clôture de la session 555

Président: M. José MAZA (Chili).

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR

Election de trois membres non permanents du Conseil de sécurité (*fin*)

1. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*): Nous allons procéder tout d'abord au deuxième tour d'une nouvelle série de scrutins non limités.

A la demande du Président, M. Barrington (Irlande) et M. Grekov (RSS de Biélorussie) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Nombre de bulletins déposés : 70

Bulletin nul : 1

Nombre de bulletins valables : 69

Abstentions : 13

Nombre de votants : 56

Majorité requise : 38

Nombre de voix obtenues :

Yougoslavie 43

Philippines 11

Finlande 1

Suède 1

Ayant obtenu la majorité requise des deux tiers, la Yougoslavie est élue membre non permanent du Conseil de sécurité.

Achèvement des travaux de la dixième session

2. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*): Avant de donner la parole aux divers représentants qui l'ont demandée, je tiens à remercier, au nom de l'Assemblée, les représentants de la Birmanie et de la République socialiste soviétique de Biélorussie qui, en leur qualité de scrutateurs, ont dû accomplir un travail si pénible.

3. **M. TRUJILLO** (Equateur) [*traduit de l'espagnol*]: Au nom des 20 pays du groupe de l'Amérique latine, je vous félicite très sincèrement, Monsieur le Président, pour l'intelligence, la sagesse, l'énergie et l'impartialité avec lesquelles vous avez dirigé les débats de la dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui a contribué de façon décisive au maintien d'un climat de tolérance qui a permis de résoudre des problèmes difficiles.

4. Aux fonctions élevées et délicates auxquelles vous avez été porté par la volonté unanime de notre orga-

nisation, vous avez été un modèle des qualités qui doivent être l'apanage de l'homme d'Etat moderne, à l'Organisation des Nations Unies tout particulièrement, où il est nécessaire de créer un esprit nouveau, plus large et plus souple, et de trouver une technique nouvelle qui concilie les sentiments impérissables d'amour, de dévouement et de loyauté envers la patrie et le désir d'universalité enraciné dans le cœur des hommes d'aujourd'hui, qui savent que la vie, la société et la culture ne pourront prospérer que dans un monde où tous les peuples se comprendront, se toléreront et pourront vivre heureux.

5. Il vous a été donné de présider une session historique de l'Assemblée générale, celle où nous avons ouvert nos portes à 16 nouveaux Membres, élargissant ainsi notre organisation et nous acheminant, lentement mais sûrement, vers l'universalité. Cette session historique, qui inaugure la deuxième décennie de l'existence de l'Organisation, montrera aux générations futures que nous avons été animés de l'esprit qui a présidé à la naissance de la Charte, cet esprit si hésitant d'abord, mais qui s'affirme petit à petit malgré les terribles difficultés de l'heure présente.

6. La délégation de l'Equateur, qui n'a pu féliciter les 16 nouveaux Membres lorsqu'ils ont été admis, saisit cette occasion pour leur présenter ses souhaits respectueux et chaleureux et pour former les vœux les plus sincères pour qu'en collaborant avec nous ils nous apportent leur intelligence, leur habileté, leurs qualités de cœur et contribuent ainsi à résoudre les problèmes qui se posent à nous.

7. **M. KIDRON** (Israël) [*traduit de l'anglais*]: Monsieur le Président, c'est pour moi un devoir très agréable d'associer la délégation d'Israël à l'hommage que le représentant de l'Equateur vient de vous rendre, en cette journée où prennent fin vos fonctions de Président de la dixième session de l'Assemblée générale.

8. Cette session ne s'est pas déroulée sans difficultés. En raison de circonstances étrangères à l'Organisation des Nations Unies, les grands espoirs que nous avions fondés en septembre ne se sont pas tous réalisés. A certains moments, l'Assemblée s'est trouvée placée devant de telles difficultés que seule l'habileté de son pilote a pu lui permettre de les surmonter. Le point que nous venons de régler ce matin en constitue un bon exemple.

9. En dépit de ces inquiétudes, de ces situations apparemment inextricables et des prévisions pessimistes qu'elles ont suscitées, l'Assemblée générale a terminé brillamment sa dixième session. Elle est, en effet, aujourd'hui, infiniment plus forte qu'elle ne l'était au début, puisqu'en venant se joindre à nous au cours de ces derniers jours, les nouveaux Membres lui ont apporté un sang nouveau.

10. Pour aboutir à cet heureux résultat, vous avez, Monsieur le Président, joué un rôle remarquable qui donne à votre présidence un caractère historique. La

délégation d'Israël tient à rendre hommage au tact et à la compréhension dont vous avez fait preuve en dirigeant les débats.

11. Nous tenons aussi à remercier les Vice-Présidents, le Secrétaire général ainsi que tous les membres du Secrétariat, connus ou anonymes, qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour que ces trois mois soient pour nous à la fois fructueux et agréables.

12. M. ALPHAND (France): La délégation française tient, Monsieur le Président, avant que vous ne prononciez la clôture de cette dixième session, à vous apporter publiquement le tribut de son admiration et de son affection. Je ne veux point ici dresser un catalogue de vos qualités et de vos talents; je craindrais d'être obligé de rester trop longtemps à cette tribune. Je voudrais insister seulement sur le rôle éminent que vous avez joué depuis trois mois.

13. Vous avez eu à présider une session difficile, peut-être la plus difficile dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, et si, aujourd'hui, nous nous retrouvons ici, dans cette salle, unis à nouveau dans la recherche de communes solutions, c'est à vous, à votre sens politique aiguisé, à votre talent de conciliateur, à vos qualités d'homme d'Etat que nous le devons d'abord. La délégation française le sait, et ne l'oubliera pas.

14. Vous venez d'avoir, à la fin de cette session, une magnifique récompense de vos labeurs. C'est sous votre présidence que nous avons réussi à sortir de l'impasse où nous piétinions depuis neuf ans. C'est sous votre présidence et sous votre impulsion qu'ont été admis parmi nous 16 nouveaux Membres. Je sais combien nous vous devons, à vous personnellement, pour ce résultat. Vous resterez pour nous le Président qui nous a conduits vers l'universalité. Que ce succès remarquable soit pour l'Organisation des Nations Unies le présage d'une ère nouvelle.

15. J'ai dit tout à l'heure que cette session avait été difficile. Elle l'a été à ce point que, sans vous peut-être et quelques autres de nos amis, elle aurait pu voir le naufrage de notre organisation. Je suis un nouveau venu dans cette enceinte; je n'ai — pour des raisons que l'on connaît — pris part qu'à quelques-uns de vos débats. Pour cette raison même, bénéficiant d'un esprit neuf et non prévenu, peut-être suis-je en mesure de faire quelques réflexions que je vous sou mets en toute humilité.

16. Si nous considérons les résultats obtenus à la dixième session — mise à part, bien entendu, l'admission de 16 pays — nous devons reconnaître que l'Assemblée générale a résolu bien peu des problèmes qui lui étaient soumis. Beaucoup d'énergie, en revanche, a été gaspillée dans des discussions qui n'ont pas pu avoir de résultat positif et qui n'étaient pas de nature à améliorer les relations entre les peuples, comme la Charte nous en fait un devoir. Pour avoir tenté de trop embrasser durant cette session, l'Assemblée a peut-être laissé échapper l'occasion de se concentrer sur d'autres problèmes qu'elle aurait pu résoudre ou vers la solution desquels, tout au moins, elle aurait pu faire de réels progrès.

17. A vrai dire, l'Assemblée — et, partant, l'Organisation des Nations Unies tout entière — paraît se trouver aujourd'hui devant la nécessité de faire un choix gros de conséquences: ou bien elle continuera les errements actuels, s'attaquant à des problèmes qu'elle n'a ni le droit ni le pouvoir de résoudre — et dans ce cas elle donnera au monde le spectacle du désordre et de l'impuissance et, loin de servir la cause de la paix, elle ne pourra qu'accroître la tension dans le monde

et ruiner l'autorité de l'Organisation; ou bien, se limitant volontairement à ce qui est juste et possible, elle suivra sans démagogie comme sans mirage le chemin que lui trace la raison et que lui impose la Charte. C'est ainsi, et ainsi seulement, que notre organisation peut devenir chaque jour plus utile et plus efficace.

18. Dans l'intervalle qui va séparer cette dixième session de la session ordinaire de 1956, je souhaite que chacun de nous réfléchisse à ce grand problème. Je voudrais demander aussi à notre secrétaire général, dont les services ont été jusqu'ici si précieux pour l'Organisation des Nations Unies, d'étudier lui-même, pendant cette intersession, et en liaison avec les délégations permanentes, les moyens qui, compte tenu de l'admission de nouveaux Etats, pourraient être employés pour améliorer nos méthodes de travail, l'ordonnance de nos débats et nos règles de procédure; de rechercher enfin tout ce qui pourrait contribuer à engager l'Assemblée dans la meilleure voie, celle pour laquelle elle a été créée.

19. Je suis de ceux, Monsieur le Président, qui veulent croire à l'avenir de notre organisation. Je ne ménagerai aucun effort pour travailler avec tous ceux qui veulent la sauvegarder.

20. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*]: Tous les Membres ici présents seront, je crois, d'accord avec moi pour reconnaître qu'à certains égards cette dixième session de l'Assemblée générale n'a pas été facile. Certains des événements qui s'y sont produits auraient pu avoir les plus graves répercussions sur l'avenir de l'Organisation, mais les difficultés ont été vaincues et les dangers ont pu, dans l'ensemble, être évités. Si nous y sommes parvenus, il faut en attribuer le mérite à l'esprit de compromis et de collaboration ainsi qu'au sens des responsabilités dont les délégations ont fait preuve. Cet état d'esprit est de bon augure pour la nouvelle période de 10 ans que vient d'aborder notre organisation.

21. Sous votre direction, Monsieur le Président, nous avons trouvé des encouragements lorsque la tâche était simple et des forces lorsque l'heure était difficile. Votre présidence aura certainement sa place dans l'histoire, car c'est sous votre direction que nous avons réussi à résoudre le problème inextricable que posait l'admission de nouveaux Membres. Bien que nous regrettions l'absence du Japon, absence à laquelle il faudra porter rapidement remède, nous nous réjouissons de voir ici tant de visages nouveaux et amicaux. Nous sommes heureux qu'un si grand nombre d'Etats, avec lesquels nous entretenons d'étroites relations d'amitié, fassent désormais partie de l'Organisation des Nations Unies.

22. Monsieur le Président, c'est toujours avec détermination et avec courage que vous avez guidé, dans le calme comme dans la tempête, les destinées de notre organisation. Qu'il me soit permis, au nom de la délégation du Royaume-Uni, de vous exprimer notre profonde gratitude et notre admiration.

23. Sir Leslie MUNRO (Nouvelle-Zélande) [*traduit de l'anglais*]: J'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée au nom de la Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Danemark, de l'Islande, de la Norvège, de la Suède, du Canada et, bien entendu, de la Nouvelle-Zélande.

24. La dixième session a été longue et riche en péripéties. A certains égards, elle a pris un caractère historique. Le plus éclatant résultat auquel l'Assemblée soit arrivée a été de résoudre enfin la question de l'admission de nouveaux Membres. On ne saurait trop

insister, Monsieur le Président, sur le mérite qui vous revient dans le succès qui est venu couronner de longues négociations, tant publiques que privées, à ce propos. Les séances plénières ont mis en lumière le tact, la sagesse, l'inlassable patience que vous avez apportés dans nos discussions sur l'admission de nouveaux Membres. Vous avez conduit nos débats avec dignité et compétence, sans jamais vous laisser décourager par les controverses ou les impasses. Nous avions à affronter certains problèmes qui paraissaient et, en fait, étaient presque insolubles. Nous tenons à saluer la sincérité et l'idéalisme qui nous ont permis de chercher et de trouver un terrain d'entente.

25. En ma qualité de président de l'une des commissions, j'ai eu le privilège d'être souvent en rapport avec vous, notamment à l'occasion de ces déjeuners hebdomadaires que vous présidiez. J'ai pu ainsi apprécier non seulement les qualités que je viens de mentionner, mais encore votre esprit et votre bienveillance qui vous ont valu la vive affection de tous.

26. Il convient également que nous rendions hommage au Secrétaire général, au directeur de son cabinet, M. Cordier, ce guide bienveillant et toujours à notre disposition, et à leur personnel si compétent. Mes fonctions au cours de cette session m'ont permis d'apprécier le dévouement inlassable avec lequel ils se consacrent à leur tâche.

27. Au nom de toutes les délégations qui ont bien voulu me demander de parler pour elles, et au nom de ma propre délégation, je désire, Monsieur le Président, vous souhaiter bonne chance. Que la nouvelle année apporte à tous les pays représentés ici la prospérité et la paix.

28. M. GUNewardENE (Ceylan) [*traduit de l'anglais*]: Je suis heureux, Monsieur le Président, que ma première intervention à cette tribune me donne l'occasion de m'associer aux hommages qui vous ont déjà été rendus pour la compétence avec laquelle vous avez dirigé les débats de cette session de l'Assemblée. Vous avez su, d'une façon discrète mais ferme, conduire au succès toutes les négociations qui ont été entreprises au cours de la session. Bien que nouveau venu, j'ai eu l'occasion de vous voir à l'œuvre et je tiens à vous témoigner ma très profonde admiration. Si vous avez conduit les travaux de l'Assemblée générale avec une très grande dignité, vous avez également su créer un climat amical qui a fait naître l'espoir et la foi dans le cœur de tous, des nouveaux Membres comme des anciens, des observateurs comme du public. Vous avez contribué au renom de l'Organisation des Nations Unies et il était juste qu'un homme possédant votre largeur d'idées et votre grande sagesse ait été appelé à faire entrer l'Organisation dans une ère nouvelle.

29. Il est certain qu'aujourd'hui nous ouvrons un chapitre nouveau de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Grâce à l'apport de sang nouveau, l'Organisation représente mieux l'ensemble du monde. Je vois se lever devant nous l'aube d'une grande époque, l'aube de la paix. Votre nom restera dans l'histoire, car en ouvrant la voie à une ère de paix et de prospérité dans le monde, vous avez peut-être été le plus grand Président de l'Organisation des Nations Unies.

30. Représentant un Membre nouvellement élu de l'Organisation, je viens ici plein d'espoir et de confiance en l'avenir, tout à fait certain que nous approchons de la route qui mène à la paix et à la prospérité. Au cours de cette session, des relations cordiales se sont renforcées entre les nations qui, dans le passé, n'avaient

même pas eu l'occasion de se connaître. Partout, nous constatons les sentiments d'amitié, de fraternité, de cordialité qui animent tous les représentants lorsqu'ils se rencontrent dans cette enceinte ou ailleurs. Il y a là le présage d'un avenir plein de promesses.

31. Puis-je me permettre de profiter de cette occasion pour faire une légère digression et donner lecture à l'Assemblée du message du Premier Ministre de Ceylan? Depuis longtemps, je désirais vous en faire part.

"Cet événement restera une date mémorable dans l'histoire de mon pays. Pour la première fois, un représentant de Ceylan siège en cette haute assemblée qui comprend maintenant 76 nations. C'est aussi, si j'ose dire, un instant mémorable pour l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, puisque ce problème, qui est resté sans solution pendant près de huit ans, a enfin été résolu dans un esprit de compréhension et de compromis.

"Je ne rappellerai pas les événements de ces dernières années. Je veux simplement dire combien nous sommes heureux de pouvoir prendre notre place ici et nous efforcer, avec toutes les autres nations, de préserver la paix mondiale et la dignité de la personne humaine.

"Ceylan est un petit pays, mais nous avons, je pense, montré au monde que nous étions capables d'assumer nos obligations internationales et que nous étions décidés à travailler pour favoriser la compréhension entre les peuples. Nous voulons être amis avec toutes les nations, même si leur mode de vie et leurs opinions diffèrent des nôtres. Nous avons des vues bien définies sur les valeurs fondamentales et sur les aspects essentiels de la condition humaine et nous savons parfaitement comment nous voulons vivre. Nous estimons cependant que chaque pays a le même droit que nous d'avoir ses propres idées à ce sujet. Nous ne voyons donc aucun motif de conflit entre les nations aussi longtemps que chacune d'entre elles respectera l'opinion des autres et que l'on reconnaîtra à chacune le droit de diriger ses propres affaires sans intervention étrangère.

"L'Organisation des Nations Unies a encore à résoudre de nombreuses questions qui présentent un intérêt capital pour le progrès de l'humanité. Nous avons suivi, de l'extérieur, les débats auxquels elles ont donné lieu; nous avons été préoccupés par les difficultés à vaincre, et par les doutes et les malentendus qui semblent exister entre les grands pays réunis ici. Je n'abandonne cependant pas l'espoir de voir régler bientôt ces questions dans un esprit de compromis et de bonne volonté, car je crois fermement au bon sens foncier des hommes et je n'oublie pas qu'après tout notre instinct le plus fort est l'instinct de la conservation et du progrès."

J'ai confiance que les espoirs formulés par le Premier Ministre de mon pays se réaliseront rapidement.

32. Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir permis de prendre la parole ce matin.

33. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: Au cours de cette session de l'Assemblée générale, nous avons examiné un grand nombre de questions importantes, trop nombreuses pour que je puisse les énumérer aujourd'hui. Nous avons enregistré, pendant la dernière semaine, des progrès particulièrement remarquables, et notamment l'admission d'un groupe d'Etats dont la collaboration ne pourra qu'accroître l'utilité et l'influence de l'Organisation des Nations Unies. Je déplore vivement que le Japon n'ait pas été admis, mais je suis convaincu qu'il le sera

bientôt. L'Assemblée a adopté une mesure hardie destinée à protéger le monde contre l'agression, et qui contribuera à favoriser la paix et le désarmement. Aujourd'hui enfin, nous avons abouti à un compromis, grâce auquel le siège resté vacant au Conseil de sécurité a pu être pourvu; c'est là un excellent exemple de l'esprit de concessions mutuelles dans lequel nous devons tous travailler si nous voulons que l'Organisation des Nations Unies accomplisse sa tâche avec succès.

34. Ces travaux et nombre d'autres tâches ont exigé de grands efforts de la part de l'Organisation et du Secrétaire général. Tous les membres du Secrétariat, dont le dévouement est bien connu — experts, interprètes, secrétaires et tous ceux qui ont dû remplir des fonctions importantes et délicates dans des conditions difficiles — ont, à mon avis, accompli leur tâche de façon remarquable.

35. Ces tâches ont également exigé de votre part, Monsieur le Président, beaucoup d'énergie, de tact et d'habileté. Vous avez fait preuve d'une courtoisie qui ne s'est jamais démentie, et vous avez su garder votre calme là où d'autres n'auraient pas manqué de s'emporter. Nous avons tous admiré votre constante détermination, vos vastes connaissances et votre expérience.

36. En tant que collègues à l'Organisation des Etats américains et à l'Organisation des Nations Unies, les représentants des Etats-Unis sont heureux et fiers de saluer en vous l'homme d'Etat et de vous souhaiter bonheur et santé.

37. M. LOUTFI (Egypte): C'est avec un vif sentiment de satisfaction qu'au nom des délégations arabes et de la délégation de la Grèce, je m'associe à tous les hommages qui vous ont été rendus, Monsieur le Président, pour la manière dont vous vous êtes acquitté de vos hautes et délicates fonctions de Président. Vous avez fait preuve d'une connaissance parfaite du règlement intérieur, marquée d'une grande courtoisie, d'une impartialité absolue, qui ont assuré à nos débats une atmosphère de sérénité et un ton de modération conforme au prestige de notre organisation. Grâce aux efforts que vous avez déployés, l'Assemblée générale, sous votre présidence, est parvenue à trouver une solution satisfaisante au problème délicat de l'admission de nouveaux Membres, qui figurait depuis longtemps à notre ordre du jour. C'est, croyons-nous, l'une des décisions les plus importantes — peut-être la plus importante — que l'Organisation des Nations Unies ait prises depuis sa création.

38. Au nom des délégations des pays arabes et de la délégation de la Grèce, je vous prie d'accepter nos plus sincères remerciements, auxquels nous joignons nos vœux les plus fervents pour votre bonheur personnel.

39. Je voudrais m'associer aussi, au nom des délégations arabes et de la délégation de la Grèce, aux hommages qui ont été rendus au Secrétaire général, à ses collaborateurs et à tous les membres du Secrétariat qui, par leur zèle et leur dévouement, ont contribué à faciliter notre tâche.

40. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: L'Assemblée générale termine aujourd'hui les travaux de sa dixième session. Cette session a été caractérisée par une atmosphère de détente internationale. A cet égard, comme la majorité des représentants qui ont pris la parole à l'Assemblée générale l'ont reconnu, la conférence des chefs de gouvernement des quatre puissances qui s'est tenue à Genève, la conférence des pays de

l'Asie et de l'Afrique qui s'est réunie à Bandoung et diverses mesures qui ont été prises récemment, notamment sur l'initiative de l'Union soviétique, pour réduire la tension internationale et renforcer encore la paix ont présenté une importance toute particulière.

41. En faisant le bilan de nos travaux, il convient de souligner qu'à sa dixième session l'Assemblée générale a pris une décision très importante lorsqu'elle a admis 16 nouveaux Membres à l'Organisation [555^{ème} séance]. Il est incontestable que la solution de ce problème a contribué dans une large mesure à développer la coopération internationale, à renforcer l'Organisation des Nations Unies et à relever son autorité. Nous regrettons que la République populaire de Mongolie ne figure pas parmi les nouveaux Membres et nous espérons que le moment n'est pas éloigné où ce pays fera partie de la famille des Nations Unies.

42. Le fait que la question de l'admission de 16 nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies ait été réglée prouve une fois de plus qu'avec un effort de coopération et de compréhension mutuelle de la part des pays intéressés, il est possible de trouver des solutions satisfaisantes, même lorsqu'il s'agit de questions internationales complexes.

43. Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Membres et j'exprime l'espoir qu'ils apporteront une précieuse contribution à la lutte que nous menons en commun pour renforcer la paix et développer la coopération internationale.

44. Cependant, on ne saurait dire qu'à sa dixième session l'Assemblée générale ait fait tout ce qui était en son pouvoir pour contribuer à développer encore la coopération internationale et à réduire la tension internationale. Si je formule cette conclusion, c'est surtout parce que, loin de se rapprocher encore du règlement de la question de la réduction des armements et de l'interdiction de l'arme atomique, l'Assemblée a adopté une résolution [559^{ème} séance] qui, en fait, abandonne cette question pour une autre, celle de l'institution d'un contrôle, sans que des mesures de désarmement soient mises en œuvre.

45. Il est absolument évident qu'il est indispensable de faire cesser la course aux armements pour écarter la menace d'une guerre mondiale d'extermination. C'est précisément là le but vers lequel tendent les peuples du monde entier.

46. L'Organisation des Nations Unies et tous les Etats ont l'obligation sacrée de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire disparaître la menace d'une nouvelle guerre, assurer la sécurité et créer des conditions qui permettront aux peuples de vivre dans la paix et la tranquillité.

47. L'Union soviétique continuera de lutter sans relâche pour que ces nobles fins soient réalisées.

48. Nous devons appeler une fois de plus l'attention sur une question de la plus haute importance qui, depuis des années, n'a pu trouver de solution. Les droits incontestables de la République populaire de Chine n'ont toujours pas été établis à l'Organisation des Nations Unies. On ne saurait tolérer plus longtemps cette situation illégale, qui porte atteinte à l'autorité de l'Organisation. Les représentants légitimes du grand peuple chinois doivent prendre la place qui leur revient à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et dans les autres organes principaux des Nations Unies.

49. Notre organisation vient d'entrer dans sa onzième année. Aujourd'hui, plus que jamais, notre tâche essen-

tielle doit être de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Nous sommes convaincus que l'Organisation des Nations Unies peut et doit jouer un rôle important à cet égard.

50. En conclusion, je voudrais, au nom de la délégation de l'Union soviétique, remercier le Président de la dixième session de l'Assemblée générale, M. Maza, pour la compétence avec laquelle il a dirigé nos débats et pour la contribution qu'il a apportée en sa qualité de Président à l'heureuse solution des importants problèmes qui ont été réglés à la présente session.

51. Je voudrais également remercier les fonctionnaires du Secrétariat et au premier chef le Secrétaire général, M. Hammarskjöld.

52. M. BELAUNDE (Pérou) [*traduit de l'espagnol*] : Les sentiments de la délégation péruvienne ont été exprimés avec éloquence par le chef du groupe des nations de l'Amérique latine à cette session de l'Assemblée générale, M. Trujillo. Par conséquent, je n'aurais rien à ajouter à cet égard si les circonstances ne m'avaient donné une position de témoin privilégié.

53. Le problème important que l'Assemblée a résolu cette année a permis à notre président de jouer un rôle exceptionnel. C'est déjà un grand mérite que de diriger les débats avec sagesse, impartialité, tact et compréhension. C'en est un plus grand encore que de consacrer résolument tout son temps à des négociations difficiles afin d'aboutir au résultat voulu au moment des votes et des décisions finales. Je sais, Monsieur le Président, combien d'efforts votre tâche vous a coûtés et comment vous avez mis au service de cette cause commune qui fait aujourd'hui la gloire de l'Organisation des Nations Unies toute votre intelligence, toute votre activité et tout votre enthousiasme.

54. Il me faut aussi accomplir un acte solennel de justice : au cours des deux dernières années durant lesquelles s'est intensifiée l'action entreprise pour permettre l'admission de nouveaux Membres, la Commission de bons offices a bénéficié de la coopération intelligente et efficace du Secrétaire général, dont les connaissances, l'intelligence et les conseils sont demeurés constamment à notre disposition. Je voudrais profiter de cette occasion pour rendre hommage non seulement à l'œuvre qu'il a accomplie dans ce domaine, mais aussi à la manière dont il s'est acquitté des autres missions très délicates que l'Organisation des Nations Unies lui a confiées, et pour féliciter et remercier tous les fonctionnaires du Secrétariat, tous ces collaborateurs anonymes qui travaillent dans les bureaux et qui nous donnent des traductions si magnifiques.

55. Qu'il me soit permis, avant de quitter cette tribune, d'accueillir avec émotion les 16 Membres qui viennent d'être admis dans l'Organisation et qui apportent avec eux la gloire de leurs peuples, leur enthousiasme pour la paix et leur désir de voir s'établir le règne de la justice. Du fond du cœur, je leur adresse un message de sympathie et de fraternité humaine et j'exprime l'espoir de voir bientôt se joindre à eux tous les pays qui ne font pas encore partie de notre organisation.

56. M. MATES (Yougoslavie) [*traduit de l'anglais*] : A la fin de cette importante session de l'Assemblée générale, je tiens, Monsieur le Président, à vous remercier, au nom de ma délégation, des efforts que vous avez déployés et à vous dire que nous comprenons quelles difficultés vous avez eu à surmonter dans l'exercice de vos hautes fonctions.

57. Nous constatons avec satisfaction les résultats positifs obtenus dans de nombreux domaines au cours

de cette session de l'Assemblée générale, et en particulier l'admission de 16 nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies. C'est là, sans aucun doute, le résultat le plus important de cette session et nous avons l'espoir qu'il sera complété dans un proche avenir. Cette dixième session, malgré tous ses succès, a produit des résultats qui pourront être et seront, nous l'espérons, un heureux début à la deuxième décennie de l'existence de l'Organisation des Nations Unies.

58. Je désire également vous dire, Monsieur le Président, que nous avons suivi avec le plus grand respect les efforts que vous avez accomplis pour trouver une solution et nous permettre de sortir de l'impasse où nous nous trouvons au sujet de l'élection au Conseil de sécurité.

59. Le Gouvernement yougoslave a toujours estimé que les élections devaient se faire suivant la procédure ordinaire et sur la base d'une répartition géographique équitable; c'est dans cet esprit que la Yougoslavie a accepté, à cette session, d'être candidate au siège vacant. Je tiens à remercier ici tous les pays qui ont voté en notre faveur, mais nous devons nous rappeler que les méthodes utilisées pour mettre un terme à ce scrutin prolongé ne sont pas valables dans des circonstances normales. Si la délégation yougoslave a accepté cette solution, c'est uniquement pour répondre au désir de toutes les délégations amies qui l'ont préconisée.

60. Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous offrir mes vœux sincères pour la nouvelle année et de vous souhaiter bonne chance. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, ses adjoints et tous les membres du Secrétariat de leur inlassable coopération. A tous j'adresse mes meilleurs vœux.

61. M. SARPER (Turquie) [*traduit de l'anglais*] : C'est pour moi un devoir agréable en même temps qu'un honneur d'associer la délégation turque à toutes celles qui vous ont rendu hommage, Monsieur le Président. Elu à l'unanimité à cette haute fonction, vous avez dû faire face aux problèmes les plus difficiles et les plus graves dont l'Assemblée générale des Nations Unies ait jamais eu à traiter. Vous avez cherché à les résoudre avec énergie, bonne volonté et compétence. Le succès de cette dixième session et les résultats positifs qu'elle a obtenus sont dus, en grande partie, à la patience, à l'habileté et à la compréhension avec lesquelles vous avez dirigé nos débats. Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'hommage de la délégation turque.

62. Je tiens également, au nom de ma délégation, à adresser nos remerciements au Secrétaire général, M. Hammarskjöld, à son éminent adjoint, M. Cordier, ainsi qu'à tous les membres du Secrétariat.

63. M. HALOV (Bulgarie) [*traduit de l'anglais*] : Je voudrais, Monsieur le Président, vous exprimer la gratitude de la délégation bulgare pour la sagesse avec laquelle vous avez dirigé les débats de l'Assemblée.

64. Au nom du Gouvernement bulgare, je déclare que la République populaire de Bulgarie a demandé son admission à l'Organisation des Nations Unies pour mieux contribuer à maintenir la paix et à faciliter la coopération internationale. Conformément à la recommandation positive du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale a décidé le 14 décembre 1955 [555ème séance], d'admettre la République populaire de Bulgarie dans l'Organisation. Prête à remplir les fonctions qui incombent à un nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies, la République populaire de Bulgarie, animée du désir de défendre la cause de la paix

et de favoriser la coopération internationale, accepte et s'engage à remplir les obligations énoncées dans la Charte.

65. Les activités du Gouvernement bulgare témoignent qu'il appuie sans réserve les principes sur lesquels repose la Charte des Nations Unies. Avant d'être admise à l'Organisation, la Bulgarie a participé à l'œuvre des organismes régionaux et des institutions spécialisées des Nations Unies. Les représentants de notre pays viennent de prendre une part active aux travaux d'un certain nombre de comités et de sous-comités de la Commission économique pour l'Europe. En sa qualité de membre de certaines institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies, la Bulgarie a également participé aux activités de l'Organisation internationale du Travail, de l'Union postale universelle, de l'Union internationale des télécommunications, de l'Organisation météorologique mondiale et de divers autres organismes.

66. En décidant, le 14 décembre, d'admettre 16 pays dont les structures politiques et sociales sont différentes, l'Assemblée générale a réaffirmé les principes de la justice et montré qu'il est possible de mettre en œuvre le principe de la coexistence pacifique grâce à la coopération économique et culturelle entre toutes les nations, quels que soient leurs systèmes politiques et sociaux. Il convient de remarquer que la participation des 16 nouveaux Membres aux activités de l'Organisation non seulement contribuera à renforcer la coopération efficace qui existe déjà entre tous les pays et à augmenter leurs échanges commerciaux, mais rehaussera encore le prestige de l'Organisation des Nations Unies.

67. Permettez-moi, en terminant, d'exprimer ma gratitude à tous les membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qui se sont prononcés en faveur de l'admission de la Bulgarie à l'Organisation des Nations Unies.

68. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*]: Je devrais, Monsieur le Président, prononcer un très long discours, sans craindre que vous me rappeliez à l'ordre, car je suis certain que ce que je dirais serait à la fois juste et pertinent. En effet, il faudrait un long discours pour rendre justice à la courtoisie, à la cordialité, à l'habileté et à la maîtrise avec lesquelles vous avez dirigé nos travaux pendant la dixième session de l'Assemblée générale; seul, un long discours pourrait rendre hommage au Secrétaire général et à ses collaborateurs du Secrétariat, pour tous les importants services qu'ils nous ont rendus; enfin, je devrais prononcer un long discours pour livrer à l'Assemblée mes réflexions sur les travaux de cette session. Je crois comprendre cependant, Monsieur le Président, que vous me saurez gré de ne pas prononcer ce long discours. C'est pourquoi, au nom de la délégation chinoise, je me bornerai à vous remercier, et à remercier le Secrétaire général et ses collaborateurs en leur adressant mes vœux de bonheur pour la nouvelle année.

69. M. SZARKA (Hongrie) [*traduit de l'anglais*]: Monsieur le Président, en tant que représentant de la République populaire de Hongrie, qui vient d'être admise dans l'Organisation des Nations Unies, et comme ancien observateur de mon pays à la présente session de l'Assemblée générale, je tiens à vous rendre hommage pour le travail remarquable que vous avez accompli au cours de cette session et notamment pour les efforts que vous avez déployés en vue d'apporter une heureuse solution à la question de l'admission de nouveaux Membres.

70. Qu'il me soit permis, au moment où la délégation de la République populaire de Hongrie prend part, pour la première fois, à une séance de l'Assemblée générale des Nations Unies, d'exprimer les remerciements sincères du peuple et du Gouvernement hongrois aux délégations de tous les pays qui, reconnaissant la nécessité de faire de l'Organisation des Nations Unies une organisation universelle, ainsi que les titres de mon pays à en faire partie, ont appuyé notre demande d'admission. Je tiens à remercier tout particulièrement les Etats qui, au cours des années précédentes, ont constamment soutenu notre candidature.

71. C'est avec une joie et une satisfaction profondes que le peuple et le Gouvernement hongrois ont accueilli la décision de l'Assemblée générale qui fait de la Hongrie un Membre de l'Organisation des Nations Unies. L'Assemblée générale a ainsi répondu aux aspirations traditionnelles et aux vœux légitimes de notre peuple.

72. Il y a huit ans que la Hongrie a, pour la première fois, présenté une demande d'admission à l'Organisation. A plusieurs reprises depuis lors, le Gouvernement hongrois a fait savoir qu'il était disposé à assumer les obligations qui incombent aux Etats Membres. Nous nous sommes solennellement engagés à contribuer de tout notre pouvoir à renforcer la paix et la sécurité internationales, à développer le progrès social et à améliorer le bien-être de tous les peuples.

73. La délégation hongroise tient à déclarer combien elle est heureuse qu'au cours de cette session extrêmement importante l'Assemblée générale ait admis 16 nouveaux Membres, dont la République populaire de Hongrie. C'est un grand pas vers cette universalité de l'Organisation que la République populaire de Hongrie, comme la grande majorité des autres Etats Membres, estime hautement souhaitable. L'admission des 16 nouveaux Membres accroîtra sans aucun doute l'importance et le rôle de l'Organisation des Nations Unies.

74. L'Organisation des Nations Unies offre de vastes possibilités d'encourager l'amitié entre les peuples et de faciliter le rapprochement et la coopération entre Etats.

75. Au cours de ces dernières années, la République populaire de Hongrie, bien qu'elle n'ait pas encore fait partie de l'Organisation, a été très active dans diverses organisations internationales, et notamment dans les institutions spécialisées.

76. Maintenant que mon pays est Membre de l'Organisation, je puis vous assurer, au nom de mon gouvernement, que la délégation hongroise auprès de l'Organisation des Nations Unies consacrera toute son énergie à aider à maintenir la paix et la sécurité universelles, à faire respecter le principe du droit de tous les peuples à jouir de l'égalité et à disposer d'eux-mêmes, et à assurer la coexistence pacifique à des pays qui possèdent des systèmes sociaux différents. Nous appuierons toutes les propositions et tous les efforts qui viseront à accroître le progrès, à défendre efficacement les droits de l'homme, à régler pacifiquement les différends entre Etats, à réduire les armements, à interdire l'utilisation d'engins de destruction massive et à délivrer l'humanité du fléau de la guerre.

77. En tant que pays européen, la République populaire de Hongrie attache une importance toute particulière à la solution pacifique des problèmes qui se posent encore en Europe, solution qui devra être fondée sur le respect mutuel des intérêts des parties et sur la conciliation. Le peuple et le Gouvernement hongrois sont fermement convaincus qu'une coexistence pacifique des Etats est possible et qu'il n'est pas de

litige qui ne puisse être résolu pacifiquement si les pays intéressés procèdent en toute sincérité à des échanges de vues.

78. La République populaire de Hongrie estime qu'il est du devoir de chaque pays, grand ou petit, de prendre l'initiative dans sa propre sphère et de s'attacher à supprimer les barrières qui entravent l'amitié et la coopération entre les peuples.

79. Ma délégation tient à vous assurer, Monsieur le Président, et à assurer les délégations de tous les pays représentés à la dixième session de l'Assemblée générale, ainsi que l'Organisation des Nations Unies, que pour sa part elle mettra tout en œuvre pour respecter les nobles principes de la Charte et pour atteindre les objectifs qui y sont formulés. Dans la mesure de ses moyens, la République populaire de Hongrie entend apporter sa contribution pour que l'Organisation puisse sans défaillance remplir sa haute mission et répondre aux espoirs que les peuples du monde ont placés en elle.

80. M. DOLEZAL (Roumanie) [*traduit de l'anglais*] : En tant que premier représentant de la République populaire de Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai le grand plaisir de prendre aujourd'hui la parole au nom du peuple et du Gouvernement de la Roumanie.

81. L'admission de mon pays à l'Organisation des Nations Unies fera date dans l'histoire du peuple roumain, qui attendait ce jour depuis huit ans. Je tiens à exprimer la satisfaction de mon gouvernement pour les décisions par lesquelles le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont admis la République populaire de Roumanie dans l'Organisation des Nations Unies. L'admission de mon pays est le résultat d'un ensemble de mesures importantes qui ont marqué un grand progrès vers l'universalité de l'Organisation.

82. Au nom de mon gouvernement, je désire remercier non seulement les délégations qui ont voté en faveur de l'admission de la République populaire de Roumanie, mais encore celles des délégations, ainsi que les chefs des organes des Nations Unies et vous tout spécialement, Monsieur le Président, dont l'appui a permis à la République populaire de Roumanie d'occuper sa place parmi les Membres de notre organisation.

83. En votant à l'Assemblée pour l'admission des 16 pays dont le nom figurait dans le projet de résolution soumis par l'Union soviétique au Conseil de sécurité [S/3509], la grande majorité des délégations, agissant au nom de leur gouvernement, ont réaffirmé ainsi la foi qu'elles ont dans les principes fondamentaux de la Charte.

84. Parmi les 16 nouveaux Membres de l'Organisation des Nations Unies, comme parmi les 60 Membres anciens, se trouvent des Etats dont les systèmes économiques, sociaux et politiques diffèrent. En décidant d'admettre ces nouveaux Membres, l'Assemblée générale a réaffirmé un principe fondamental de l'Organisation des Nations Unies qui, depuis sa création, a uni étroitement des nations de structure différente dans une seule organisation. En outre, ce vote montre combien la politique de coexistence pacifique et de collaboration pour le maintien de la paix est considérée aujourd'hui non seulement comme possible, mais encore comme essentielle au bon fonctionnement de notre organisation. C'est pour cette raison que l'Organisation des Nations Unies a été créée. La Charte est l'expression d'une nécessité impérieuse: la nécessité pour tous

les Etats de coexister et de collaborer, quelle que soit leur structure.

85. La République populaire de Roumanie a toujours suivi une politique, conforme à la Charte, qui tendait à maintenir la paix, à développer et renforcer les relations avec les autres Etats, et à encourager les relations économiques et les échanges culturels et scientifiques.

86. En prenant place parmi les Nations Unies, mon pays s'engage à respecter sans faillir les principes de la Charte et à donner son appui à toutes les initiatives qui permettront d'atteindre ses nobles objectifs. Le Gouvernement de la République populaire de Roumanie contribuera activement à l'exécution des tâches qui permettront de réaliser les fins suprêmes de l'Organisation des Nations Unies; il travaillera à consolider la paix et à donner la sécurité à tous les peuples du monde.

87. M. ERICE (Espagne) [*traduit de l'espagnol*] : C'est avec une profonde émotion que je monte aujourd'hui à cette tribune; une émotion d'autant plus profonde que cet événement était inespéré. Je ne croyais pas que m'échoirait l'honneur insigne de venir devant vous en cette fin de session pour parler au nom de ma patrie. C'est pourquoi je n'ai préparé ni discours, ni déclaration formelle sur la politique et l'orientation futures de l'Espagne; cet exposé vous sera fait officiellement et en temps opportun au nom de l'Espagne.

88. En venant à vous, je n'apporte que mon cœur, mes sentiments d'Espagnol, profonds et sincères, avec tous les défauts mais aussi quelques-unes des vertus de mon pays, et je vous dis merci; merci d'avoir aidé l'Espagne à entrer dans l'Organisation des Nations Unies, merci de l'amitié et de l'affection que vous m'avez personnellement accordées. Et puisque tous les nouveaux Membres sont venus à cette tribune, j'ose également y monter pour vous dire quelle joie et quel orgueil j'ai ressentis, comme représentant d'un pays que les liens fraternels unissent à l'Amérique, à voir le Président de l'Assemblée générale s'acquitter de ses fonctions avec tant d'efficacité, de zèle et d'intelligence.

89. En lui rendant hommage, je salue également tous nos frères du grand et puissant continent américain. Et puisque, en nous joignant aux autres nations de cette organisation, c'est pour ainsi dire la première fois que nous paraissions devant vous à titre officiel, je veux rendre hommage à l'Organisation tout entière, qui fait tant pour la paix, et, en la personne du Secrétaire général, au Secrétariat, pour les efforts qu'il déploie dans l'accomplissement de cette noble tâche.

90. Mon pays est décidé à contribuer à l'œuvre de l'Organisation des Nations Unies sous toutes ses formes, montrant ainsi combien il aspire à l'universalité de l'Organisation. Je souhaite que Dieu protège toutes les nations ici représentées et vous tous, représentants amis et frères, qui avez appuyé la cause de l'Espagne.

91. M. NONG KIMNY (Cambodge) : Je m'excuse de prolonger de quelques minutes la présente session de l'Assemblée. Mais je crois de mon devoir d'exprimer la gratitude de mon gouvernement envers toutes les délégations des pays qui ont travaillé inlassablement pour l'admission du Cambodge à l'Organisation des Nations Unies, et envers vous en particulier, Monsieur le Président, qui avez dirigé avec tant de sagesse et de clairvoyance les travaux de l'Assemblée en ce qui concerne le difficile problème de l'admission de 16 nouveaux Membres.

92. Lorsque, il y a six jours, la candidature du Cambodge, avec celle de 17 autres pays, se trouva rejetée par le Conseil de sécurité [104^{ème} séance], la nouvelle fut accueillie par tout le peuple cambodgien avec une profonde tristesse. Un sentiment unanime de regret balaya tout le pays, car le Cambodge était convaincu qu'il remplissait toutes les conditions requises par la Charte pour son admission. C'est donc avec un grand soulagement que mon pays a accueilli l'heureux changement qui vient de se produire et qui consacre définitivement son admission à l'Organisation des Nations Unies.

93. Au nom du Gouvernement royal du Cambodge et du peuple cambodgien tout entier, j'ai l'agréable devoir d'adresser l'hommage de notre gratitude à tous les représentants des pays amis qui ont soutenu avec une foi inébranlable la candidature du Cambodge, et particulièrement au représentant du Canada, qui a été à l'origine de la proposition qui vient d'être couronnée d'un succès dont le retentissement moral a été grand dans le monde entier.

94. Cinq années auront été nécessaires pour permettre la solution d'un problème qui semblait engagé, dès l'origine, dans une impasse d'où il paraissait difficile de l'extirper. La patience, la foi des représentants des Membres de l'Organisation des Nations Unies sont venues à bout d'un problème qui, par moment, et il y a six jours encore, paraissait insoluble. Nous exprimons aux artisans de cette œuvre l'hommage de notre reconnaissance. Nous en tirons la grande leçon que la patience, la foi et un travail continu peuvent toujours surmonter les difficultés les plus considérables.

95. Animée de cette foi, l'auguste Organisation dont nous avons à présent l'honneur de faire partie atteindra les nobles buts que lui ont assignés, il y a 10 ans, ses fondateurs. Maintenant que l'universalité de son caractère est presque réalisée, l'Organisation des Nations Unies entre dans la deuxième décennie de son existence mieux placée qu'auparavant, nous l'espérons, pour travailler au bénéfice de l'humanité.

96. Dans cette grande entreprise, le Cambodge s'efforcera d'apporter sa modeste contribution, avec la profonde conviction de coopérer à la sauvegarde de la paix et de la liberté auxquelles aspire le monde entier.

97. M. CASARDI (Italie) [*traduit de l'anglais*] : C'est la première fois qu'en qualité de représentant d'un Etat Membre, j'ai l'honneur de prendre la parole devant cette assemblée, et ce n'est pas sans émotion que je le fais. Je tiens dès l'abord à exprimer ma reconnaissance à tous les pays — ils sont nombreux et constituent la majorité des pays représentés ici — qui, pendant de nombreuses années, n'ont cessé d'affirmer que l'Italie avait le droit de faire partie de la famille des Nations Unies. Pendant ces années, tant à l'Assemblée qu'au Conseil de sécurité, des paroles amicales ont été prononcées à maintes reprises en notre faveur et de nombreuses résolutions adoptées à l'unanimité, dont la force politique et morale a permis à l'Italie d'attendre avec patience.

98. Je pense surtout, en ce moment, à nos alliés occidentaux, mais aussi à tous les pays de l'Amérique latine. Par les efforts qu'ils ont déployés et l'appui qu'ils nous ont accordé sans relâche, ils ont prouvé, d'une manière que nous n'oublierons jamais, à quel point sont puissants les liens qui nous unissent et qui ont leur origine dans une race, une civilisation et une religion communes. C'est sous la présidence d'un

distingué représentant du Chili que l'Organisation est sortie de l'impasse à laquelle avait abouti l'admission de nouveaux Membres; ce résultat n'est certainement pas l'effet du hasard.

99. Aujourd'hui, l'Italie prend place à l'Assemblée. La Constitution que le peuple italien s'est donnée renferme tous les principes fondamentaux de l'Organisation. En adhérant à la Charte des Nations Unies, l'Italie confirme, en fait, les principes politiques qui ont régi son existence de nation libre et démocratique. En outre, elle confirme son profond désir de paix et de justice internationales. La coexistence pacifique entre les peuples du monde, fondée sur le respect de la liberté et des institutions démocratiques, et entretenue dans un esprit de collaboration internationale constructive, représente l'idéal le plus élevé du peuple italien.

100. Tels sont les objectifs qui ont inspiré la politique étrangère de mon pays au cours de ces dernières années pendant lesquelles il ne faisait pas partie de cette organisation et c'est avec l'espoir sincère de pouvoir contribuer plus efficacement encore à la poursuite de ces idéaux que l'Italie est devenue Membre de l'Organisation des Nations Unies.

101. Pleinement consciente d'être l'héritière d'une ancienne civilisation, l'Italie se rend compte de l'importance de la tradition et de l'histoire dans la vie des nations. La sympathie qu'elle éprouve pour les Etats jeunes de l'Asie et de l'Afrique s'est déjà traduite dans bien des cas par une étroite et fructueuse collaboration. J'emploie l'expression "Etats jeunes", bien que, comme mon propre pays, ils représentent d'anciennes civilisations et qu'ils aient grandement contribué au progrès de l'humanité.

102. L'une des principales tâches de cette organisation consiste sans aucun doute à concilier les aspirations et les idéaux de peuples divers et de différentes civilisations. Dans un monde en perpétuelle évolution, il faut trouver de nouveaux rapports entre les anciennes et les nouvelles réalités politiques et humaines. L'Organisation des Nations Unies constitue le centre naturel de cette adaption et il lui appartient de s'acquitter de cette tâche d'une importance historique dans l'intérêt de tous les peuples du monde. L'Italie se propose d'aborder cette tâche avec modération et sagesse. Héritier d'une civilisation ancienne, mon pays connaît et apprécie la valeur de civilisations qui, quelle que soit leur ancienneté, sont également grandes.

103. Après ces quelques remarques, je tiens à exprimer la conviction que, grâce à la collaboration diligente et constructive de tous ses Membres, l'Organisation des Nations Unies atteindra les buts de la Charte vers lesquels tendent les espoirs de l'humanité tout entière.

104. Permettez-moi enfin de m'associer aux hommages rendus au Président et de saisir cette occasion pour adresser, au nom de la délégation italienne et en mon nom propre, mes sincères remerciements aux fonctionnaires du Secrétariat et, en premier lieu, au Secrétaire général, pour la courtoisie et la coopération dont ils ont constamment fait preuve dans le passé.

105. M. BIRECKI (Pologne) : La délégation polonaise voudrait s'associer, Monsieur le Président, à l'hommage que vous ont rendu de cette tribune plusieurs représentants des Membres tant anciens que nouveaux de l'Organisation des Nations Unies, pour votre esprit d'objectivité et votre courtoisie, ainsi que

pour les efforts inlassables que vous avez déployés pour apporter une solution aux différentes questions qui figuraient à l'ordre du jour de cette session de l'Assemblée. Nous voudrions aussi vous exprimer nos remerciements, à vous comme au Secrétaire général, pour avoir rendu possible la célébration, dans l'enceinte de l'Assemblée générale, du centenaire de la mort de notre poète national, Adam Mickiewicz.

106. Monsieur le Président, tout le monde sait quelle a été votre contribution personnelle à la solution du problème qui, depuis de nombreuses années, figurait à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, le problème de l'admission de nouveaux Membres. Cette question est aujourd'hui résolue, en ce sens que déjà nous pouvons saluer l'arrivée de 16 nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies. La grande majorité de l'Assemblée aurait voulu que cette question pût être réglée de manière que 18 nouveaux Membres soient admis. Comme vous le savez, il manque encore aujourd'hui parmi nous la République populaire de Mongolie et le Japon. La délégation polonaise espère que l'admission de ces deux pays sera rendue possible dans l'avenir.

107. La délégation polonaise aurait souhaité qu'à sa dixième session l'Assemblée générale règle un problème très important pour l'Organisation, si l'on veut que celle-ci puisse jouer pleinement son rôle dans la vie internationale. Nous aurions voulu que l'Assemblée règle définitivement le problème de la représentation de la Chine. Malheureusement, tel n'a pas été le cas.

108. En outre, nous aurions désiré, en tant que nation qui a connu, et de la façon la plus terrible, le fléau de la guerre, que cette session marque un progrès dans la question très importante du désarmement, qui se trouve à son ordre du jour depuis 10 ans. Sur ce point, nous avons plutôt enregistré un recul qu'une avance.

109. Malgré cela, nous considérons que l'Assemblée générale, à sa dixième session, a apporté à la paix une importante contribution, qui s'est manifestée avant tout par l'admission de 16 nouveaux Membres.

110. La délégation polonaise voudrait également remercier le Secrétaire général et tous ses collaborateurs qui nous ont servis, durant les travaux de la dixième session, avec tant de compétence et un dévouement si grand.

111. M. SOUVANNAVONG (Laos): Monsieur le Président, j'ai suivi hier, en qualité d'observateur et de l'autre côté de la barrière, avec une immense admiration les efforts que vous avez inlassablement poursuivis en vue de résoudre le problème difficile posé par la question de l'admission de nouveaux Membres. C'est vous dire combien je suis heureux aujourd'hui, en tant que Membre, de pouvoir associer la délégation du Laos à l'hommage rendu unanimement à vos qualités d'homme politique et de diplomate.

112. Le Gouvernement royal du Laos aurait désiré envoyer l'un de ses membres pour prendre acte solennellement du vote unanime par lequel, le 14 décembre [555ème séance], l'Assemblée générale a admis le Royaume du Laos à l'Organisation des Nations Unies. Malheureusement, le temps était limité et le Laos est bien loin d'ici. Néanmoins, je suis chargé de vous apporter le salut amical de notre gouvernement et ses vifs remerciements.

113. Je regrette qu'en des circonstances aussi émouvantes et aussi solennelles et en cette journée historique je ne puisse, afin de mieux exprimer les sentiments que ce grand événement m'inspire, vous parler

dans ma langue, ma propre langue; les Nations Unies polyglottes, qui possèdent tant de valeurs, n'ont pas d'interprète pour la langue laotienne. Je me permettrai donc d'user d'une langue qui n'est pas ma langue maternelle, le français, et de compter sur votre indulgence.

114. Les sentiments dont je viens de parler sont de plusieurs ordres. Aujourd'hui, je me bornerai aux seuls sentiments de gratitude, non seulement parce qu'ils sont les plus beaux, mais parce qu'ils emplissent le cœur de tous mes compatriotes. Merci donc à vous tous de nous avoir, par ce vote unanime, admis à siéger désormais parmi vous dans cette grande maison.

115. A vous, France, qui avez bien voulu présenter et soutenir notre candidature aujourd'hui, qui avez tenu la promesse que vous nous aviez faite, qui avez tenu les engagements que vous aviez contractés dans les traités qui lient nos deux pays, je suis heureux de rendre un public hommage.

116. A vous, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, qui non seulement avez favorisé notre indépendance, mais qui étiez et qui êtes encore résolus à nous aider à la défendre, à vous, Canada, auquel nous devons déjà tant, à vous tous qui avez eu la bienveillance de reconnaître l'existence politique et juridique du Royaume du Laos, merci profondément d'avoir pavé le chemin qui nous a conduits dans cette noble organisation et de nous avoir permis de nous présenter aujourd'hui aux autres nations qui n'ont pas encore eu le temps de nous connaître, et de leur adresser le salut le plus fraternel et les remerciements du peuple laotien.

117. Pour terminer, permettez-moi, à la veille de Noël et au seuil de la nouvelle année, de vous offrir à tous, à vos familles et à vos chères patries, nos vœux les plus fervents de bonheur et de paix.

118. M. PETRZELKA (Tchécoslovaquie): Monsieur le Président, au moment où nous approchons du terme de nos travaux, permettez-moi de prononcer quelques brèves paroles pour vous exprimer, en toute sincérité, la reconnaissance et l'admiration que nous éprouvons pour la manière excellente et remarquable avec laquelle vous avez su diriger nos travaux; votre impartialité, votre sagesse, votre courtoisie, votre expérience jamais en défaut nous ont été d'un appui très précieux. Il n'est que juste que nous vous considérions comme l'un des artisans de ce que l'Assemblée générale a accompli de mieux à sa dixième session, c'est-à-dire de nous faire sortir de l'impasse où nous maintenait depuis si longtemps la question de l'admission de nouveaux Membres.

119. Nous saluons les 16 Etats Membres admis au cours de cette session et nous espérons qu'il sera possible d'admettre aussi la République populaire de Mongolie et le Japon.

120. Je m'associe aux paroles qui ont déjà été prononcées par les représentants de l'Union soviétique et de la Pologne en ce qui concerne la représentation de la République populaire de Chine.

121. Qu'il me soit permis également de saisir cette occasion pour exprimer nos remerciements très sincères aux personnalités éminentes qui vous ont assisté dans l'exercice d'une tâche si lourde de responsabilités. En premier lieu, nous remercions notre éminent Secrétaire général. Nous remercions aussi les membres du Secrétariat, nos admirables interprètes, bref tous ceux qui, par des efforts inlassables, ont contribué à faciliter nos travaux.

122. Encore une fois, Monsieur le Président, je rends un hommage très sincère à votre talent et à vos mérites; je vous en exprime toute notre reconnaissance.

123. M. MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*]: Voici exactement trois mois, l'Assemblée vous a fait, Monsieur le Président, un honneur unique dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies en vous élisant à l'unanimité au poste éminent que vous avez occupé pendant cette session. Ce jour-là, nous vous avons confié la lourde tâche de présider cette réunion pendant la première année de la deuxième décennie de l'Organisation. Nous vous avons exprimé notre confiance au moment de votre élection et, aujourd'hui, nous venons à cette tribune vous rendre hommage et vous féliciter et, si je puis m'exprimer ainsi, nous féliciter nous-mêmes de l'heureux choix que nous avons fait en vous désignant.

124. En vous rendant ainsi hommage, Monsieur le Président, j'ai le plaisir de parler au nom de mes collègues de l'Afghanistan, de la Birmanie, de l'Éthiopie, de l'Indonésie, du Libéria, des Philippines et de la Thaïlande. Ils s'associent aux félicitations et aux remerciements que j'adresse à vous-même et à ceux qui vous ont aidé pendant cette session. S'il m'arrive, au cours de ces observations, d'aborder un autre sujet, il faudra attribuer mes remarques à ma seule délégation.

125. L'Organisation des Nations Unies, comme je l'ai dit, vient d'achever sa dixième année d'existence. Vous avez, Monsieur le Président, présidé une session qui a donné lieu à de nouvelles raisons d'espérer comme à de nouveaux sujets de préoccupation. Nous avons participé, dans une nouvelle atmosphère de consultations et de cordialité, à une session au cours de laquelle il y a eu de nombreux contacts entre ce qu'on appelle les petites nations ainsi qu'entre les petites nations et les grandes puissances. Pendant cette session, les débats ont été plus libres et ont abouti à des décisions concrètes. Il en a été surtout ainsi pour certaines des questions mentionnées par les représentants qui m'ont précédé ce matin à cette tribune.

126. Je manquerais à mon devoir si, tant en mon nom propre qu'au nom de mes collègues, je ne mentionnais pas le plaisir que nous procure la présence parmi nous de 16 nouveaux Membres. Ces 16 nouveaux Membres vont partager nos responsabilités et apporter à cette organisation mondiale leur sagesse, leur expérience et leur patrimoine culturel. Ma délégation regrette que deux pays asiatiques soient absents, mais la faute n'en est pas à l'Assemblée générale. L'Assemblée a décidé que ces pays devraient être ici, reconnaissant ainsi une fois de plus à quel point l'opinion publique mondiale est utile et efficace.

127. Nous sommes heureux également de rendre hommage au Secrétaire général et à ses collègues, les hauts fonctionnaires du Secrétariat. J'espère que l'on ne m'en voudra pas de mentionner aussi certaines personnes et, notamment, ce vaste groupe d'hommes et de femmes que nous ne voyons ni n'entendons, mais qui permettent à notre organisation de poursuivre sa tâche. En particulier, nous voudrions mentionner les interprètes, les personnes qui veillent à notre confort dans le salon des délégués, le personnel du restaurant, les gardes et tous ceux qui contribuent à l'œuvre de l'Organisation, bien que ce soit nous qui fassions les discours.

128. Il m'est également très agréable, Monsieur le Président, de rappeler que voici quelques jours seulement, votre collègue, le représentant du Chili, a an-

noncé à l'Assemblée générale [559^{ème} séance] que votre pays faisait don, dans votre belle capitale de Santiago, où j'ai eu le plaisir de me rendre l'an dernier, d'un parc destiné à la Commission économique pour l'Amérique latine et à d'autres organes des Nations Unies. C'est là une nouvelle preuve de la générosité de votre pays et de l'intérêt qu'il porte à l'œuvre de l'Organisation des Nations Unies.

129. Je pense que, même au moment où cette session va se terminer, l'Assemblée continue d'être un organe politique. C'est pourquoi, tout en nous félicitant des bons résultats obtenus cette année, à savoir l'admission de nouveaux Membres, la réalisation d'un début d'autonomie dans le Territoire sous tutelle du Togo sous administration britannique et les progrès accomplis dans le domaine de l'énergie atomique, nous devons reconnaître que, sur d'autres points, il nous reste encore des progrès à faire.

130. Nous souhaitons, notamment, que, dans les 10 prochaines années, l'humanité renonce à la guerre comme instrument de politique nationale. A ce sujet nous espérons, Monsieur, qu'à la fin de la présidence à laquelle vous ont nommé les représentants de la plupart des nations du monde, vous consacrerez votre grand talent et l'expérience fructueuse de ces derniers mois à aider le monde dans la voie non seulement du désarmement, mais de la paix mondiale au sens véritable du mot.

131. Ma délégation et moi-même avons eu l'honneur et le plaisir, Monsieur le Président, en essayant de résoudre les problèmes anciens et de surmonter les difficultés nouvelles, d'entrer en relations étroites avec vous. Je manquerais donc à mon devoir si je ne rendais pas hommage à votre inlassable courtoisie, à votre patience, à votre sagesse et à votre persévérance; nous vous félicitons notamment d'avoir, à certains moments critiques, refusé d'accepter l'échec et d'avoir insisté pour que nous tentions de nouveaux efforts. Ce sont là des aspects importants dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies et les résultats obtenus pendant cette session constituent des raisons d'espérer.

132. Je voudrais également saisir cette occasion pour dire combien ma délégation a apprécié les services rendus à notre cause par les représentants internationaux des divers moyens de communication et par la presse en informant l'opinion publique mondiale.

133. En somme, cette session a été satisfaisante et fructueuse, mais si chaque délégation et si chaque membre du Secrétariat ont apporté leur contribution, personne n'a plus contribué que vous au succès de cette session, à sa dignité et aux espoirs qu'elle a suscités dans bien des cœurs. Nous sommes heureux que vous présidiez l'Assemblée au moment où nous avons, plus que jamais, l'espoir de progresser vers le but auquel nous aspirons, c'est-à-dire l'instauration de la paix universelle.

134. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'espagnol*): Au moment de clore la dixième session de l'Assemblée générale, je tiens à remercier à nouveau les représentants de m'avoir unanimement choisi pour diriger leurs réunions. Je me suis efforcé de mériter cet honneur et j'espère ne pas avoir déçu leur attente.

135. Présider l'Assemblée générale des Nations Unies est une expérience unique. Aussi ne puis-je faire moins que de signaler à l'opinion publique internationale les facteurs essentiels qui ont contribué à l'accomplissement de ma tâche.

136. Je tiens donc, au seuil de cette ultime intervention, à rendre hommage et à exprimer ma gratitude au Secrétaire général, M. Hammarskjöld, dont la compétence, l'expérience et le sens diplomatique sont essentiels à la bonne marche de notre organisation.

137. Je remercie également de sa fidèle collaboration M. Cordier qui, en sa qualité de Directeur du Cabinet du Secrétaire général, maintient l'efficacité du personnel à un niveau élevé qu'il y a lieu de mentionner.

138. J'exprime mes sentiments de gratitude à tous les fonctionnaires du Secrétariat, sans distinction. J'apprécie hautement le travail de tous; aussi ne citerai-je personne, pour éviter toute discrimination.

139. Mais ma reconnaissance va surtout à tous les membres des diverses délégations, qui m'ont constamment assisté de leur collaboration amicale et féconde; elle va plus particulièrement encore aux présidents des sept grandes Commissions qui, au cours de nos réunions hebdomadaires, ont supporté avec patience et même avec bonne humeur les demandes pressantes et répétées que je leur adressais pour qu'ils hâtent l'examen des nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée.

140. Cette session a revêtu, vous le savez, un caractère exceptionnel. Elle a marqué le terme des 10 premières années d'existence de l'Organisation; elle s'est ouverte, d'autre part, sous des auspices nouveaux de compréhension et d'entente internationales. Nul ne pourrait affirmer que nous avons atteint l'idéal suprême dans la coexistence entre nations, mais ce n'est pas faire preuve d'un optimisme exagéré que de penser que certaines circonstances permettent de nourrir de grands espoirs pour l'avenir. Après tant d'années de tension constante, il semble que l'humanité se réjouisse de tout progrès, même minime, dans la voie de la confiance, de la compréhension et de la paix.

141. Je crois qu'il n'est pas nécessaire — et qu'il ne rentre pas dans mes attributions — de dresser un bilan détaillé de ce qui a été accompli au cours de cette dixième session. La presse, la radio et d'autres moyens d'information, tels que les services d'information de l'Organisation des Nations Unies, ont quotidiennement rendu compte à l'opinion publique de l'état de nos travaux.

142. Mais je tiens à souligner trois réalisations fondamentales: l'adoption à l'unanimité de certaines résolutions de caractère politique, économique et financier, résolutions extrêmement importantes qui ont eu une répercussion sur l'opinion publique mondiale parce que les peuples veulent retrouver la confiance et souhaitent que cette unanimité dans les votes se traduise par l'unanimité dans l'action; les nouveaux accords de

coopération scientifique pour l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques d'intérêt commun, qui permettent aux peuples de considérer désormais l'atome comme un bienfait; enfin, l'admission de 16 nouveaux Membres dans notre organisation.

143. Après 10 années, l'opinion publique mondiale peut constater que l'Organisation des Nations Unies devient plus forte et que l'appel constant de cette force morale se traduit par des faits concrets, par la venue de peuples nouveaux qui se joignent aux nôtres pour accomplir une œuvre commune. Comme vous, je souhaite que cet accroissement du nombre des Etats Membres se traduise par un respect constant des principes de la Charte.

144. Au moment où ma tâche s'achève, je tiens à évoquer le souvenir de tous les anciens présidents de l'Assemblée générale qui, s'inspirant de la Charte des Nations Unies, ont tant fait pour la paix. L'Assemblée générale doit leur être reconnaissante à tous pour la précieuse contribution qu'ils ont apportée.

145. Quant à moi, j'abandonne mes fonctions avec une foi accrue dans l'Organisation des Nations Unies. Dans la vie internationale, il n'y a rien qui puisse se comparer à cet effort de civilisations et de peuples différents en quête de principes communs qui leur permettent de coexister dans la paix. L'Organisation des Nations Unies se compose d'Etats, mais elle appartient également aux peuples. En 10 ans, elle a beaucoup accompli; elle fera beaucoup plus encore dans les années à venir.

146. Nous travaillons pour l'avenir. Accomplissons notre devoir les yeux fixés sur les générations qui viennent, sur les jeunes et sur les enfants, qui ont le droit de s'engager dans la vie sans aucune crainte. Il est du devoir de tous de ne pas décevoir cette renaissance de l'espoir.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

147. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*): J'invite les représentants à se lever et à consacrer une minute de silence à la prière ou à la méditation.

Les représentants, debout, observent le silence.

Clôture de la session

148. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*): Avant de clore la présente session, je tiens à offrir à tous les représentants et à tous les peuples du monde mes meilleurs vœux de Noël et de Nouvel An. Je déclare close la dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La séance est levée à 12 h. 50.